De col en col jusqu'à Vallonpierre

Parc national des Ecrins

Refuge du Pré de la Chaumette (Maillet Thierry - Parc national des Ecrins)

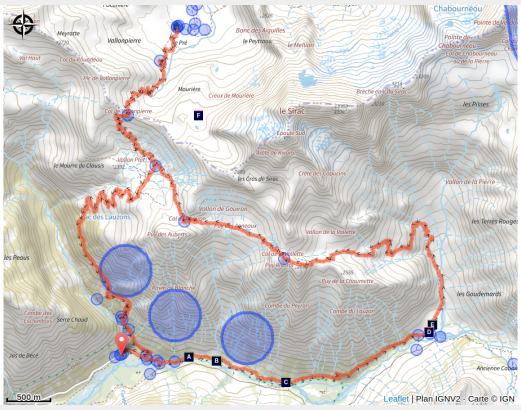

Cette randonnée commence par suivre le cours sauvage du Drac Blanc avant de franchir plusieurs cols emblématiques du GR54 : la Vallette, Gouiran et Vallonpierre.

La montée le long du Drac blanc, dans les mélèzes, rafraîchit d'emblée, et permet une arrivée en douceur au refuge du Pré de la Chaumette. Le lendemain ça se corse. On s’élève vers des cimes plus minérales et on entame un tour de montagnes russes au travers des montée et descentes de 3 cols : Valette, Gouiran, Vallonpierre. Pour boucler, on emprunte un vallon plus intimiste au milieu des alpages, avec un descente soutenue vers les rives du Drac Blanc.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 jours

Longueur : 25.0 km

Dénivelé positif : 1945 m

Difficulté : Moyen

Type : Séjour itinérant

Thèmes : Col, Refuge

Itinéraire

Départ : Parking des Auberts
Arrivée : Parking des Auberts
Balisage : GR GRP PR
Communes : 1. Champoléon
2. La Chapelle-en-Valgaudemar

Profil altimétrique

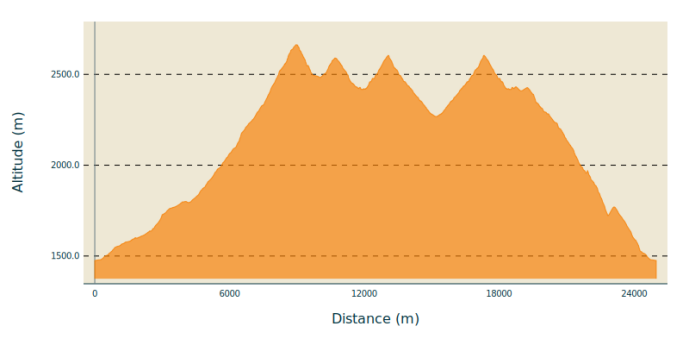

Altitude min 1475 m Altitude max 2663 m

Une première étape courte pour commencer l’itinérance en douceur. Depuis le point de départ, le sentier monte progressivement jusqu’au refuge du Pré de la Chaumette, situé dans un cadre paisible, au cœur des alpages.
L’étape la plus exigeante du parcours constitue la deuxième journée. Elle est rythmée par le franchissement de trois cols : la Vallette, le col de Gouiran, puis celui de Vallonpierre. En chemin, une pause s’impose au bord du lac de Vallonpierre, cadre idéal pour reprendre des forces. Enfin, après avoir remonté le col de Vallonpierre, l'itinéraire redescend progressivement vers la vallée dans l'ambiance calme des paysages alpins. Torrents et cascades accompagnent la fin du parcours, apportant fraîcheur et tranquillité.

Étapes :

1. Des Auberts au refuge du Pré de la Chaumette
   4.3 km / 333 m D+ / 1 h 30
2. Du Pré de la Chaumette au lac de Vallonpierre (étape du GR 54)
   10.9 km / 1162 m D+ / 6 h
3. Du lac de Vallonpierre aux Auberts
   9.8 km / 443 m D+ / 4 h

Sur votre route...

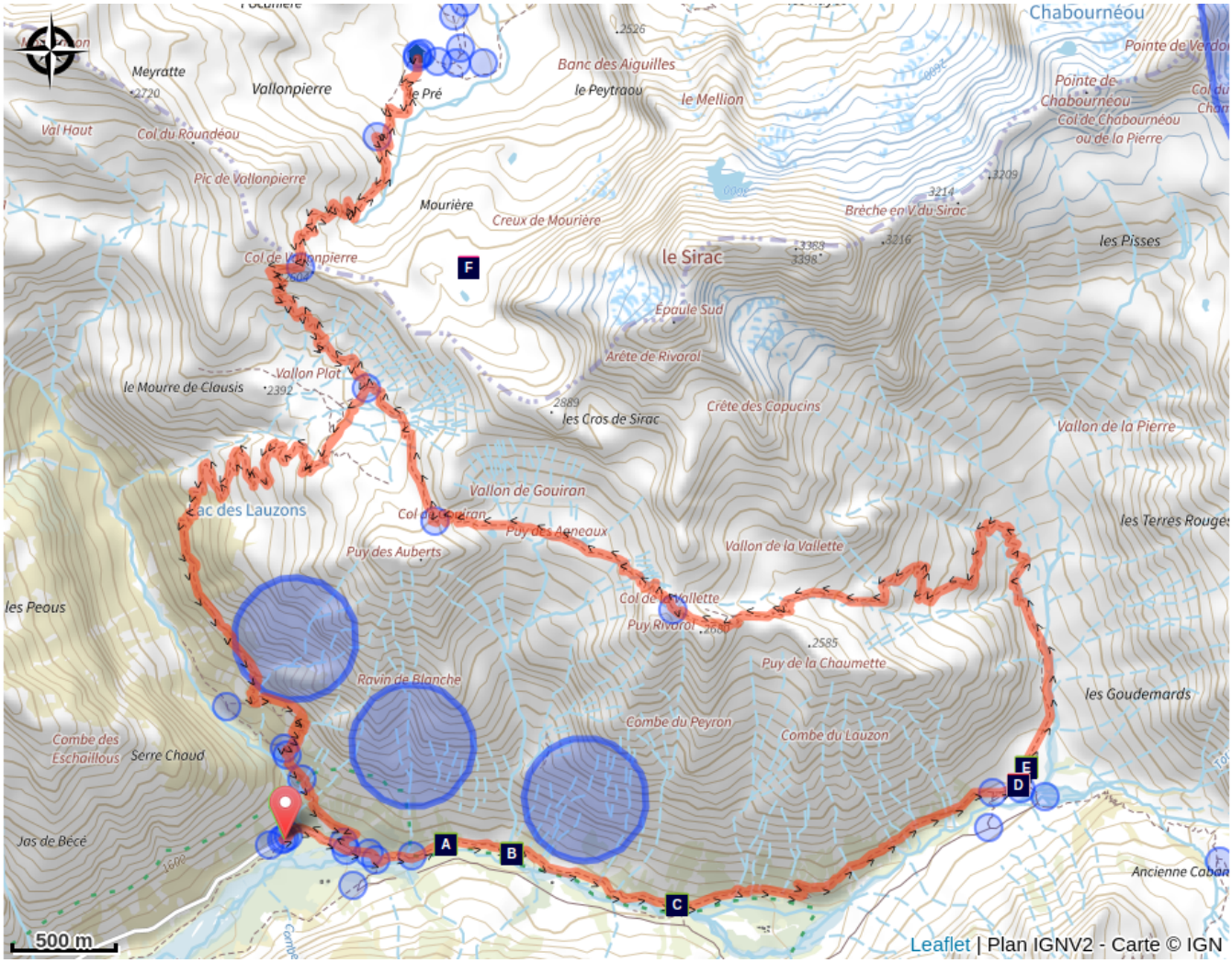

- Hirondelle de rochers (A)
- Cincle plongeur (C)
- Crave à bec rouge (E)
- Chamois (B)
- Refuge du Pré de la Chaumette (D)
- Le Sirac (F)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Comment venir ?

Accès routier

Suivre la route D944A en direction d'Orcières Merlette puis poursuivre sur la D472 jusqu'au parking des Auberts.

Parking conseillé

Parking des Auberts

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Lieux de renseignement

Maison de la vallée du Champsaur

champsaur@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 55 95 44
https://www.ecrins-parcnational.fr

Maison du berger
Les Borels, 05260 Champoléon

contact@maisonduberger.fr
Tel : 04 92 49 61 85
http://www.maisonduberger.fr/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Hirondelle de rochers (A)

L'hirondelle de rochers est habillée d'un plumage aux tons beiges guère contrastés. Elle est capable de véritables prouesses en vol, une qualité indispensable pour capturer la multitude d'insectes dont elle se nourrit. Au printemps, une fois une barre rocheuse sûre repérée, l'hirondelle des rochers transporte sans relâche, avec son bec, boue et brins de végétaux. A l'aide de cet unique outil, elle fixe solidement chaque élément de l'édifice à la roche grâce à un savant mélange de salive et d'eau.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Chamois (B)

Animal emblématique des Alpes, le chamois ou « chèvre des rochers » porte de courtes cornes noires et crochues. Comme le bouquetin, il est plus facilement observable avec des jumelles. Les chèvres et éterlous (jeunes mâles d'un an) aiment à constituer de grandes hardes ; a contrario, les boucs restent plutôt isolés pour ne rejoindre les femelles qu’à la saison des amours. L’hiver, les chamois aspirent à beaucoup de tranquillité car ils vont survivre en économisant leurs réserves de graisse.

Attribution : Albert Christophe - PNE

Cincle plongeur (C)

Le cincle plongeur est facile à observer à condition d'être discret. Il vit le long des rivières et des torrents de montagne. Petit oiseau roux et gris, à la queue courte, il a le bec effilé, une tache blanche du menton à la poitrine. Cet étonnant passereau a la particularité de marcher au fond de l'eau à contre-courant, en quête de nourriture. Il s’aplatit et s’agrippe au fond avec ses doigts, ouvre ces yeux, protégés des flots par une fine membrane et repère alors : vers, larves, petits crustacés et poissons.

Attribution : Robert Chevalier - PNE

Refuge du Pré de la Chaumette (D)

La cabane pastorale de Champoléon est construite pour les éleveurs de la vallée en 1921. C’est en 1972 que la cabane est restaurée pour la première fois. Deux ans plus tard, le Club alpin français (CAF) en prend la gestion afin d’assurer l’abri aux randonneurs toujours plus nombreux du GR54. Devenu trop exigu, le refuge est reconstruit en 1979 sur les ruines d’un vieux hameau et devient le Pré de la Chaumette. Les pierres de parement ont été taillées sur le site même de Champoléon. Les imposantes lauzes du toit soulignent un effort d’intégration dans le paysage. Aujourd’hui encore les troupeaux d’ovins sont “amontagnés” à la fin juin et visités une fois par semaine.

Attribution : Marc Corail - PNE

Crave à bec rouge (E)

Le crave à bec rouge est un oiseau surprenant à bien des égards. Il vit près des falaises et joue avec les nuages, brisant le silence d’un cri bref, strident, presque métallique. Sollicités par l’écho venu des parois, ses comparses lui répondent. La démarche assurée et le pas cadencé, le crave à bec rouge arpente méticuleusement l’alpage en petit groupe pour y trouver vermisseaux et criquets du pâturage. Excepté quelques courtes incartades saisonnières liées à la nourriture disponible, le crave est sédentaire.

Attribution : Damien Combrisson - PNE

Le Sirac (F)

Au sud du massif des Écrins, le Sirac est le dernier grand sommet avec ses 3441 m. Il se dresse fièrement tout au fond de la vallée de la Séveraisse. Régulièrement au cours de cette randonnée, vos yeux se lèveront enchantés pour saluer ce Seigneur et sa couronne. Vous passerez à ses pieds et serez surplombés par ses glaciers suspendus. Magique !

Attribution : Mireille Coulon - PNE